

COMMUNIQUE
Prévention en matière de grippe aviaire :
fin de la période migratoire hivernale

Dans le cadre des mesures de prévention contre l'apparition de la grippe aviaire dans notre pays et faisant suite à l'avis du Comité scientifique du Commissariat interministériel Influenza s'appuyant sur une expertise de l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique, l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire est en mesure de communiquer la fin de la période migratoire hivernale au 1 mai 07. Vu le faible risque qui avait été estimé dès le mois de février, l'AFSCA rappelle que de nouvelles mesures n'avaient pas été mises en œuvre lors du début de la période migratoire hivernale.



F.A.V.V.
WTC III - Simon Bolivarlaan 30 - 1000 Brussel

Meldpunt voor de consumenten:
Tel. 0800 13550

<http://www.favv.fgov.be>



A.F.S.C.A.
WTC III - Bd. Simon Bolivar 30 - 1000 Bruxelles

Point de contact pour les consommateurs :
Tel. 0800 13550

<http://www.afsca.fgov.be>